LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'environnement

FORMULAIRE DE DEMANDE
pour
PERMIS D'ESCALADE

conformément au règlement grand-ducal du 14 mars 2002 concernant la pratique de l'escalade en milieu naturel

Les demandes doivent être introduites au moins 15 jours avant les dates pour lesquelles le permis est demandé.

NOM: ----------

Prénom: ----------

Date de naissance: (dd/MM/yyyy) ----------

Rue et No: ----------

Code Postal: ----------

Ville: ----------

Pays: ----------

Club d'escalade: ----------

Fédération: ----------

E-mail: ----------

Permis annuel ☐ (cliquez pour cocher)

Permis journalier ☐ (cliquez pour cocher)

Dates pour lesquelles un permis journalier est demandé:
Indiquer max. 4 week-ends ou périodes équivalentes

du au du au

du au du au

A renvoyer au:	Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département de l'environnement L – 2918 Luxembourg

Art. 10: Le permis d'escalade est refusé si la demande est introduite dans le cadre d'une activité commerciale. *(Extrait du règlement grand-ducal du 14 mars 2002 concernant la pratique de l'escalade en milieu naturel)*